



**« Le Grand Lyon est très demandeur de collaboration avec la Région dans le sens d'une co-construction de la politique régionale »**

*Entretien avec Jean-Louis Gagnaire, Vice-président du Conseil Régional, chargé du développement économique et de l'économie sociale et solidaire  
Propos recueillis par Bruno Bigourdan du cabinet conseil SILOE, le 23 juin 2005.*

## Résumé

Jean Louis Gagnaire est présenté par ses collaborateurs comme « Une personnalité qui ne s'impose pas mais qui s'installe ...il s'attache à rester pragmatique et réactif ».

Jean-Louis Gagnaire est un élu ayant un double regard sur la vie économique locale.

A la fois Vice-président du Conseil Régional, chargé du développement économique et de l'économie sociale et solidaire et Conseiller général de la Loire membre des commissions des politiques territoriales et économiques et des transports, il bénéficie d'une visibilité particulière sur le territoire régional.

A travers cette interview, il nous apporte un éclairage sur la politique économique régionale menée depuis un an, conformément au nouveau rôle confié aux régions pour la coordination des politiques locales en matière de développement économique<sup>1</sup> : et ce en fonction de spécificités de territoires (grandes métropoles dynamiques et influentes de Lyon, Grenoble et Saint Etienne), départements défavorisés (parmi lesquels celui de la Loire), régions urbaines (en devenir...). Il aborde également une des compétences privilégiées de la région, son rôle essentiel en matière d'appui à la création et transmission d'entreprise en Rhône-Alpes, la région figurant au 3<sup>ème</sup> rang national en terme de création d'entreprises.

---

<sup>1</sup> Loi constitutionnelle N°2003-276 du 28/03/2003 relative à l'organisation décentralisée de la République. « Organisation des modalités de leur action commune », et loi du 13 août 2004

***Quelle est votre vision des dynamiques engagées par les trois grandes métropoles régionales que sont Lyon, Grenoble et Saint Etienne ? De quelle manière la région accompagne-t-elle ces dynamiques de territoire ?***

La région accompagne le travail de mise en coordination de ces 3 métropoles. Ces métropoles se retrouvent également associées aux réunions de coordination que nous organisons mensuellement entre les 8 départements.

A dire vrai, les deux métropoles de Grenoble et le Grand Lyon « n'ont pas vraiment besoin de l'appui régional » pour impulser des dynamiques économiques locales compte tenu de leur taille significative. Cependant, ces deux collectivités ont bien compris la nécessité du partenariat entre elles et avec la région. Ceux développés entre la Région et Grenoble, ou plus généralement l'Isère, concernent principalement les projets high-tech qui demandent une plus forte mobilisation de capitaux et de partenaires.

***Quelle relation la Région entretient-elle avec le Grand Lyon?***

Le Grand Lyon est très demandeur de collaboration avec la Région dans le sens d'une co-construction. C'est d'ailleurs très instructif pour élaborer une vision commune prospective.

Le Grand Lyon semble très attaché à maintenir un équilibre régional entre les métropoles.

Pour vous citer un exemple, il a soutenu le projet « Design » de Saint Etienne (la cité du design<sup>2</sup>) alors qu'il portait un projet équivalent à Lyon. D'une manière générale, Le Grand Lyon se positionne plutôt dans une logique de mise en collaboration, que de concurrence, entre les 3 métropoles.

Des relations personnelles privilégiées existent d'ailleurs entre les élus de ces différentes collectivités, les services, et directeurs de services.

A noter également, actualité oblige, que le portail économique d'agglomération *lyon-business.org*<sup>3</sup>, récemment inauguré a bénéficié du soutien financier de la région à hauteur de 23%.

***La région intervient-elle sur la RUL<sup>4</sup>?***

En matière d'économie, non, disons plutôt qu'elle se contente d'être en appui au réseau de villes de la RUL pour lequel elle est attentive à préserver une répartition des missions et un rééquilibrage entre les villes.

***Et qu'en est-il pour Saint Etienne et la Loire ?***

La Région abonde énormément sur la Loire et sur Saint Etienne. Ce territoire souffre d'une grosse faiblesse en ingénierie et d'un déclin des secteurs traditionnels. La Région, avec sa culture ligérienne (de part le nombre d'élus de la Loire) est très ouverte à toute forme d'initiative locale qu'elle pourrait accompagner sur cette partie du territoire.

---

2 Saint-Étienne Métropole s'engage dans une aventure inédite en France : la création d'une « Cité du Design », projet d'envergure internationale aux dimensions culturelles, scientifiques et industrielles, pour asseoir sa mutation économique et se doter d'un outil qui semble naturel au regard de son histoire. Cette Cité s'articule autour de trois axes majeurs, imbriqués les uns aux autres : recherche, culture et industrie. Située au cœur de la ville, elle constitue un nouveau centre d'animation urbaine et redonne vie à un lieu fermé au public depuis plusieurs années.

3 *lyon-business.org* est un portail unique en France initié par La chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, le Grand Lyon, l'Aderly, LA CGPME du Rhône, le Medef de Lyon Rhône et l'Office du tourisme et des congrès du Grand Lyon. Destiné à promouvoir l'attractivité du territoire et à développer les entreprises locales, il représente un investissement de 1,5 millions d'euros sur 3 ans répartis entre le Grand Lyon, la région Rhône-Alpes et la CCI de Lyon.

4 Créée en 1989, l'association Région Urbaine de Lyon concrétise un partenariat original entre les grandes collectivités locales (l'Ain, l'Isère, la Loire, le Rhône, la communauté urbaine de Lyon, et la Région Rhône-Alpes sont membres fondateurs). C'est une structure de concertation sur toutes les questions d'aménagement et de développement de l'espace. Elle est co-présidée par le Président du Grand Lyon et le Président de la Région.

### ***Vous sentiez-vous le mieux placé pour porter la casquette de l'économie ?***

Ce n'est pas un hasard si un élu de la Loire est à la tête du mandat économique de la Région : la question de l'économie est aussi la question des territoires en difficulté. Or, la Loire perd des habitants, et c'est pourtant un département de culture industrielle à qui il faut redonner sa place.

Mon métier<sup>5</sup> et mon expérience personnelle ne sont certes pas suffisants, aussi nous nous appuyons sur une véritable collaboration avec les autres délégations qui apportent un éclairage technique complémentaire à la réflexion économique : la délégation de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche, la délégation en charge des formations professionnelles pour privilégier l'approche par les compétences et la délégation à l'emploi.

Vous voyez que la Région est structurée de façon à coordonner les actions économiques en connaissance du territoire grâce à cette organisation transversale. Cela donne véritablement du poids à la dimension régionale.

### ***Comment définir rapidement la politique régionale de développement économique ?***

La mission de développement économique et d'économie sociale et solidaire représente le 5<sup>ème</sup> budget de la Région. Même si ce budget (128 M€) est loin des moyens alloués aux lycées (près de 600 M€) ou aux transports (près de 400 M€), il est intéressant de souligner que cette mission répond aux attentes prioritaires de la population rhône-alpine<sup>6</sup>.

En fait, la politique de développement économique suit trois axes : la coordination des actions de développement économique sur le territoire régional, l'élaboration d'un schéma régional de développement économique sur 5 ans, et enfin la réalisation d'un bilan annuel des aides attribuées par les collectivités territoriales.

Compte-tenu de la pression actuelle sur l'emploi, cette mission représente un très gros enjeu et notre travail consiste principalement à ne pas détruire ce qui marche bien mais à l'améliorer, et à combler les vides dans les politiques conduites jusqu'alors en faveur de l'emploi.

### ***A ce propos, qu'avez vous conservé du mandat précédent en matière d'accompagnement à la création d'entreprise ?***

Notre idée a été de conserver ce qui marche et de l'améliorer sur deux axes : création pure et transmission d'entreprise.

Pour le soutien à la création pure d'entreprise, le dispositif « prêt d'honneur, à taux zéro, sans garantie » du mandat précédent est maintenu et doit être développé avec un doublement de la mise ce qui permet d'estimer une possibilité de 2000 créations par an.

Avec plus de 32 000 entreprises créées en 2004, Rhône-Alpes se situe au troisième rang des régions françaises en terme de création d'entreprises, derrière l'Ile de France et la région PACA.

On constate également que les demandeurs d'emploi constituent une part non négligeable des créateurs d'entreprises. Or ces personnes là n'ont souvent pas ou peu de fonds à investir à titre personnel dans la création ou la reprise d'une activité.

Un autre dispositif fonctionnait bien mais à niveau trop confidentiel : il s'agissait de l'avance remboursable jeune entreprise qui permettait d'accompagner 25 projets. Notre objectif est d'accompagner 150 entreprises à la sortie de l'incubateur.

Enfin la Région souhaite mettre en place un nouveau dispositif de subvention pour le public en situation fragile : la création d'entreprise doit être appréhendée comme un moyen d'insertion et de création d'emplois.

---

<sup>5</sup> Jean Louis Gagnaire est conseiller principal d'éducation.

<sup>6</sup> Enquête IPSOS juin 2004 : les attentes prioritaires exprimées étaient dans l'ordre : l'Environnement, la Culture et le développement économique. Il est intéressant de noter que seul le dernier relève du champ de compétences d'une région).

***Et quelles sont les actions de la Région en faveur de la transmission d'entreprise ?***

Le rapport du Conseil économique et social régional montre que 35 000 chefs d'entreprise ont plus de 55 ans et que 132 000 entreprises seront potentiellement à reprendre dans les 10 ans à venir, soit 36% des entreprises de la région.

Face à cette urgence de pérenniser les entreprises, l'intervention régionale vise à augmenter le nombre d'entreprises effectivement transmises et à sécuriser, pour le repreneur, les opérations de reprise.

Nous avons créé<sup>7</sup> un fonds de garantie qui permet aux repreneurs d'accéder au réseau bancaire sans garanties personnelles. Ce dispositif vertueux permet un effet de levier auprès de la banque. Il devrait générer 30 à 40 Millions d'euros de prêts par an pour un objectif de 1000 dossiers traités contre 350 à 450 auparavant.

Enfin la Région met en place des actions collectives de sensibilisation et d'accompagnement formation des dirigeants des TPE et des repreneurs.

***Quelles complémentarités existe-t-il entre les actions de la Région et celles du Grand Lyon en matière d'appui à la création ou à la transmission d'entreprise ?***

La Région et le Grand Lyon financent conjointement les outils de proximité pour l'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises que sont d'une part les plates-formes d'initiative locale et d'autre part les incubateurs NOVACITES et Crealys. Elles ont été les partenaires et supports du salon des entrepreneurs et des assises nationales de la création qui se déroulent maintenant chaque année en Juin à la Cité Internationale de Lyon.

***Et quelle est la position de la Région sur l'économie sociale et solidaire ?***

Le soutien à l'économie sociale et solidaire est l'une des 20 mesures du Plan régional pour l'emploi. Ce secteur représente 10% de l'emploi salarié en Rhône-Alpes (associations, coopératives et mutuelles). Une ligne spécifique de 350 000 €a été votée sur le budget 2005.

Parmi les axes du programme mis en place par la région en faveur de l'économie sociale et solidaire figure le lancement d'un appel à projet régional «Objectif Emploi » qui vise à soutenir des projets économiques innovants, créateurs d'emplois et contribuant à la consolidation du lien social.

***En résumé, quels sont les axes prioritaires à retenir ?***

Le leitmotiv de la politique économique est bien sûr et avant tout, l'emploi, en qualité en quantité.

La politique économique de la Région porte donc une sensibilité particulière sur les territoires en difficulté comme celui de la Loire avec la reconversion nécessaire des pratiques industrielles de Roanne, Tarare et St Etienne. Mais elle veille à soutenir les initiatives des territoires mieux dotés que sont les agglomérations de Lyon et Grenoble.

La Région Rhône-Alpes est une région de PME, il nous faut donc mettre l'accent sur les dirigeants d'entreprises, car le chef d'entreprise de PME est le tout premier acteur économique à accompagner. C'est essentiellement au travers d'une panoplie d'actions collectives (clusters, contrats sectoriels,...) que nous comptons entraîner le plus grand nombre d'entreprises vers une performance globale incluant aussi les dimensions sociales et environnementales.

L'objectif du Président est de confirmer la dimension européenne de la Région. Par exemple, sur le plan économique, la Région a établi une collaboration avec la Rhénanie. A l'origine la Rhénanie a cherché à développer une coopération régionale avec une autre région d'Europe performante et s'est naturellement tournée vers la région Ile de France. Mais sa politique régionale lui a semblée trop diluée dans la politique nationale et c'est donc avec la Région

---

<sup>7</sup> avec OSEO / SOFARIS

Rhône-Alpes, sa voisine, qu'elle a établi cette collaboration. Et nous nous sommes aperçus que nous développons 5 clusters<sup>8</sup> sur les mêmes thématiques !

***Quelles sont les dates ou événements prochains à retenir ?***

Il est programmé dans l'Agenda du printemps 2006 de la Région, l'organisation d'une rencontre des 800 parrains (cadres d'entreprises qui accompagnent les projets de création d'entreprises) appuyés par les plates-formes d'initiatives locales, et réunis à la cité internationale de Lyon. D'ici là, chaque mois, la région mettra en valeur une des actions qu'elle mène : création d'entreprise en septembre, action collective pour la sous-traitance en octobre, cluster aéronautique en novembre...

***Et le fameux développement durable au niveau de l'économie ?***

Au-delà de la formule parfois trop galvaudée, ce qui m'intéresse du point de vue économique, c'est de faire de la protection de l'environnement et de l'innovation sociale une démarche proactive de performance des entreprises.

Pour moi, la prise en compte de l'environnement doit être un atout maîtrisé qui renforce la compétitivité industrielle, plutôt qu'une contrainte supplémentaire pour l'entreprise. Prenons pour exemple le secteur de l'Energie renouvelable : la Région comptabilise 4500 emplois alors que la Rhénanie, région la plus industrialisée d'Allemagne, compte 100 000 postes créés dans le secteur de l'environnement, de la protection des ressources et du risque industriel. Comment peut-on atteindre cet objectif ? Il constitue un vivier de création d'emplois à dynamiser !

---

8 CLUSTER : définition de la REGION : La démarche "cluster" vise à **mettre en réseau les entreprises et les acteurs** de l'excellence d'un même pôle d'activités pour **renforcer la compétitivité** des entreprises orientées sur ce marché. L'objectif est de répondre aux défis stratégiques rencontrés par ces entreprises, grâce à la mise en oeuvre d'actions concrètes. Une caractéristique forte du cluster est la **participation directe des entreprises et des acteurs** dans la définition de la stratégie et des actions

Les CLUSTER de la Région Rhône-Alpes : Cluster géomatique, Bio-Cluster, automotive-cluster, Aerospace Cluster, tecnicl textile- cluster, Cluster Rhône-Alpes pour les Energies Renouvelables et la maîtrise de l'énergie.